

QUEBECOR

RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
SECTEURS D'ACTIVITÉ.....	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2009	2
MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES PCGR DU CANADA	2
COMPARAISON DES TROISIÈMES TRIMESTRES 2009 ET 2008	7
COMPARAISON DES NEUF PREMIERS MOIS DE 2009 ET DE 2008	10
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	12
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	25
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	30
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	38

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion couvre les principales activités du troisième trimestre 2009 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Il devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2008.

Quebecor inc. (« Quebecor » ou la « Compagnie ») est une société de gestion détenant une participation de 54,7 % dans Quebecor Media inc. (« Quebecor Media »), l'un des plus importants conglomérats de médias du Canada. Les filiales de Quebecor Media exercent leurs activités dans les secteurs suivants : Télécommunications (auparavant « Câblodistribution »), Médias d'information (auparavant « Journaux »), Télédiffusion, Loisir et divertissement et Technologies et communications interactives. Quebecor Media déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés médias.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Depuis le deuxième trimestre 2009, Quebecor Media a adopté de nouveaux noms pour désigner deux de ses secteurs d'activité. Afin de mieux refléter son offre globale de produits de télédistribution, d'accès Internet, de téléphonie ainsi que le déploiement futur de son réseau de services sans fil évolués (« réseau SSFE »), le secteur Câblodistribution est désormais appelé Télécommunications. Par ailleurs, compte tenu de l'intégration du contenu de Canoë inc. (« Canoë ») aux activités de Corporation Sun Media, le secteur Journaux a été renommé Médias d'information. Cette nouvelle dénomination traduit davantage la création d'un secteur d'information et de produits connexes intégré qui offre du contenu original et diversifié de haute qualité destiné à toutes les plateformes de Quebecor Media.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2009

- Le 26 août 2009, Vidéotron ltée (« Vidéotron ») a franchi le cap du million de clients à ses services de télédistribution numérique illico. Elle continue de se positionner comme un chef de file au Québec dans le domaine de la télédistribution numérique. Vidéotron a enregistré une croissance de sa clientèle à l'ensemble de ses services de télédistribution pour un dix-septième trimestre consécutif, soit depuis la fin du deuxième trimestre 2005.
- Les mesures de restructuration et de réduction de coûts du secteur Médias d'information ont encore une fois généré des effets positifs au cours du troisième trimestre 2009. Les économies totales générées par ces mesures sont estimées à 45,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2009.
- Le 26 août 2009, Groupe Archambault inc. (« Groupe Archambault ») a lancé *Jelis.ca*, un site de téléchargement de livres numériques francophones et la première plateforme de ce genre en Amérique du Nord. Groupe Archambault réalise ce projet en collaboration avec Sony du Canada ltée, qui a mis sur le marché les lecteurs de livres numériques Sony Reader.

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES PCGR DU CANADA

Pour évaluer son rendement financier, la Compagnie utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Elle utilise ces mesures financières hors PCGR, telles que le bénéfice d'exploitation, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie des secteurs, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies et le revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA »), car elle estime qu'elles donnent une bonne représentation de son rendement. La méthode de calcul des mesures financières hors PCGR de la Compagnie peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres sociétés.

Au deuxième trimestre 2009, la Compagnie a apporté des changements à ses définitions des mesures hors PCGR qu'elle utilise. Les acquisitions d'actifs incorporels (excluant le montant initial déboursé pour l'acquisition des licences du réseau SSFE) sont maintenant déduites dans les calculs des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies.

Bénéfice d'exploitation

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Compagnie définit le bénéfice ou la perte d'exploitation, tel que concilié avec le bénéfice net, conformément aux PCGR du Canada, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels, les impôts sur le bénéfice, la part des actionnaires sans contrôle et les résultats liés aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux PCGR du Canada. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou de l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les PCGR du Canada. La direction de la Compagnie estime que le bénéfice d'exploitation est un instrument utile d'évaluation du rendement. La Compagnie se sert du bénéfice d'exploitation pour évaluer le rendement de ses investissements dans Quebecor Media. La direction et le conseil d'administration de la Compagnie utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Compagnie que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou les activités d'investissement de la Compagnie et de ses différents secteurs d'activité. En outre, le bénéfice d'exploitation est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative de la Compagnie. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Compagnie. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation, sont également utilisées par la Compagnie. De plus, des mesures comme le bénéfice d'exploitation sont fréquemment utilisées par les membres de la communauté financière pour analyser et comparer le rendement d'entreprises dans les secteurs où la Compagnie est active. La définition du bénéfice d'exploitation de la Compagnie peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente la conciliation du bénéfice d'exploitation avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés de la Compagnie.

Tableau 1**Conciliation du bénéfice d'exploitation présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés****(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice d'exploitation :				
Télécommunications	235,7 \$	201,0 \$	692,0 \$	579,8 \$
Médias d'information	44,9	52,6	130,2	172,3
Télédiffusion	10,3	10,8	47,8	43,5
Loisir et divertissement	11,9	8,7	17,5	9,2
Technologies et communications interactives	1,0	1,0	2,7	2,1
Siège social	(2,8)	3,3	(1,1)	4,1
	301,0	277,4	889,1	811,0
Amortissement	(86,8)	(77,1)	(257,2)	(234,4)
Frais financiers	(65,9)	(74,0)	(188,8)	(227,0)
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	31,1	4,4	57,3	43,6
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	(3,9)	(2,0)	(8,1)	(4,3)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	—	—	(13,6)	—
Impôts sur le bénéfice	(41,8)	(38,8)	(94,1)	(109,5)
Part des actionnaires sans contrôle	(65,9)	(44,2)	(182,3)	(131,1)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	1,6	—	1,6	383,3
Bénéfice net	69,4 \$	45,7 \$	203,9 \$	531,6 \$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Compagnie définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net, conformément aux PCGR du Canada, comme le bénéfice net avant le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels et les résultats liés aux activités abandonnées, déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux PCGR du Canada. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les PCGR du Canada. La direction estime que le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est une mesure utile pour fournir une indication de la rentabilité à long terme des activités d'exploitation de la Compagnie en éliminant l'effet des éléments inhabituels ou non récurrents. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente la conciliation du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés de la Compagnie.

Tableau 2

**Conciliation du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés
(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	52,9	42,5	152,3	118,6
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	31,0	4,4	57,3	43,6
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	(3,9)	(2,0)	(8,1)	(4,3)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	—	—	(13,6)	—
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	0,2	2,6	35,2	(3,5)
Part des actionnaires sans contrôle afférente aux ajustements	(12,4)	(1,8)	(20,8)	(6,1)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	1,6	—	1,6	383,3
Bénéfice net	69,4	45,7	203,9	531,6

¹ Y compris l'impact de la fluctuation du taux d'imposition applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre d'une planification fiscale.

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le bénéfice d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (excluant le montant initial déboursé pour l'acquisition des licences du réseau SSFE), plus les produits de l'aliénation d'éléments d'actif. La Compagnie utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidité générés par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux PCGR du Canada. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont considérés comme un indicateur important de liquidité et sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. Lorsque la Compagnie utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, elle fournit une conciliation avec le bénéfice d'exploitation dans la même section du rapport.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs (le bénéfice d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels – excluant le montant initial déboursé pour l'acquisition des licences du réseau SSFE –, plus les produits de l'aliénation d'éléments d'actif), moins la portion monétaire des frais d'intérêts et de la charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, plus ou moins les impôts exigibles, les autres encaissements (déboursés) et la variation nette des actifs et passifs d'exploitation. La Compagnie utilise les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation comme indicateur de liquidité générés par la filiale Quebecor Media. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation représentent les fonds disponibles dans Quebecor Media pour les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation ne sont pas une mesure de liquidité établie conformément aux PCGR du Canada. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont considérés comme un indicateur important de liquidité et sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de Quebecor Media. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Compagnie peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente la conciliation des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media.

Tableau 3

Conciliation des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies (tableau 4)	131,4 \$	115,6 \$	192,5 \$	99,1 \$
Acquisitions d'immobilisations	122,6	113,6	355,3	350,5
Acquisitions d'actifs incorporels	32,9	22,7	86,0	49,5
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(0,4)	(0,2)	(1,5)	(1,6)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	286,5 \$	251,7 \$	632,3 \$	497,5 \$

Revenu mensuel moyen par abonné

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie pour mesurer les revenus mensuels moyens générés pour le câble, l'accès Internet et la téléphonie par câble et sans fil pour chaque abonné. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux PCGR du Canada et la définition et la méthode de calcul utilisée par la Compagnie peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Compagnie calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet et de téléphonie par câble et sans fil par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, et divise ensuite ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

COMPARAISON DES TROISIÈMES TRIMESTRES 2009 ET 2008

Analyse des résultats consolidés de Quebecor

Revenus de 918,4 M\$, en hausse de 10,3 M\$ (1,1 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (50,8 M\$ ou 11,2 % des revenus du secteur) due principalement à la hausse de la clientèle à l'ensemble des services, et Loisir et divertissement (4,8 M\$ ou 6,4 %).
- Diminution dans les secteurs Médias d'information (41,6 M\$ ou -14,7 %) due essentiellement à la baisse des revenus publicitaires, Télédiffusion (3,1 M\$ ou -3,4 %) et Technologies et communications interactives (0,4 M\$ ou -1,9 %).

Bénéfice d'exploitation de 301,0 M\$, en hausse de 23,6 M\$ (8,5 %).

- Progression dans les secteurs Télécommunications (34,7 M\$ ou 17,3 % du bénéfice d'exploitation du secteur) et Loisir et divertissement (3,2 M\$ ou 36,8 %).
- Diminution dans les secteurs Médias d'information (7,7 M\$ ou -14,6 %) et Télédiffusion (0,5 M\$ ou -4,6 %).
- Les variations de la juste valeur de Quebecor Media ont entraîné un écart défavorable de 3,4 M\$ relativement à la charge d'options d'achat d'actions consolidée du troisième trimestre 2009 en regard de la même période de 2008. La juste valeur de Quebecor Media, établie en fonction de comparables sur le marché, a connu une hausse au cours du troisième trimestre 2009 par rapport à une baisse au cours de la même période de 2008.
- La charge d'options d'achat d'actions au niveau corporatif de Quebecor a été défavorable de 5,4 M\$.
- Si l'on exclut l'impact lié à la charge d'options consolidées et le bénéfice d'exploitation d'Osprey Media Publishing Inc. (« Osprey Media »), acquise en 2007, et si l'on redresse les chiffres de toutes les périodes antérieures pour donner effet à l'ajustement des droits de licence de la partie II (« droits de la partie II ») du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») (pour plus de détails, cf. « Droits de licence de la partie II » dans l'analyse des résultats des secteurs Télécommunications et Télédiffusion), la hausse du bénéfice d'exploitation au troisième trimestre 2009 s'est établie à 12,3 %, contre 10,8 % pour la même période de 2008.

Bénéfice net de 69,4 M\$ (1,08 \$ par action de base) au troisième trimestre 2009, contre 45,7 M\$ (0,71 \$ par action de base) à la même période de 2008, soit une hausse de 23,7 M\$ (0,37 \$ par action de base) ou de 51,9 %.

- Cette augmentation s'explique surtout par :
 - un écart favorable de 26,7 M\$ au chapitre des gains sur évaluation et conversion d'instruments financiers ;
 - la hausse de 23,6 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 - la baisse de 8,1 M\$ des frais financiers.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse de 21,7 M\$ de la part des actionnaires sans contrôle ;
- la hausse de 9,7 M\$ de la charge d'amortissement ;
- l'augmentation de 3,0 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 52,9 M\$ au troisième trimestre 2009 (0,82 \$ par action de base), contre 42,5 M\$ (0,66 \$ par action de base) à la même période de 2008, soit une hausse de 10,4 M\$ (0,16 \$ par action de base), ou de 24,5 %.

Charge d'amortissement de 86,8 M\$, soit une hausse de 9,7 M\$.

- L'augmentation s'explique surtout par les importants investissements en immobilisations réalisés en 2008 et au cours des neuf premiers mois de 2009 dans le secteur Télécommunications.

Frais financiers de 65,9 M\$, en baisse de 8,1 M\$.

- Cette diminution s'explique principalement par :
 - la baisse des taux d'intérêt de base ;
 - une variation favorable du taux de change sur les éléments d'exploitation au montant de 1,6 M\$.
- La majeure partie de l'augmentation des intérêts occasionnée par la hausse du niveau d'endettement a été surtout allouée aux intérêts capitalisés aux acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Gain sur évaluation et conversion d'instruments financiers de 31,1 M\$ au troisième trimestre 2009, contre un gain de 4,4 M\$ au même trimestre de 2008, soit un écart favorable de 26,7 M\$ lié principalement à la fluctuation de la juste valeur des options de règlement anticipé, dû à la fluctuation favorable des taux d'intérêt.

Charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux de 3,9 M\$, contre 2,0 M\$ à la même période de 2008.

- Au cours du troisième trimestre 2009, une charge pour restructuration des activités d'exploitation de 3,5 M\$ a été enregistrée dans le secteur Médias d'information relativement à de nouveaux programmes de réduction d'effectifs. Au cours du troisième trimestre 2008, la charge de 2,0 M\$ était surtout attribuable à l'abolition de postes dans certaines publications de ce secteur.
- Une charge pour restructuration des activités d'exploitation de 0,4 M\$ a également été enregistrée dans d'autres secteurs au cours du troisième trimestre 2009.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 41,8 M\$ (taux d'imposition effectif de 23,8 %) au troisième trimestre 2009, contre 38,8 M\$ (taux d'imposition effectif de 30,1 %) à la même période de 2008.

- La diminution du taux d'imposition effectif pour le troisième trimestre 2009 par rapport au même trimestre de 2008 s'explique principalement par :
 - la combinaison favorable des taux d'impôt sur les différentes composantes des gains et pertes sur instruments financiers et instruments financiers dérivés, et sur conversion d'instruments financiers ;
 - l'évolution favorable de la cédule de renversement futur des écarts temporaires.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media ont totalisé 131,4 M\$ au troisième trimestre 2009, contre 115,6 M\$ à la même période de 2008 (tableau 4).

- Cet écart favorable de 15,8 M\$ s'explique principalement par :
 - la hausse de 29,6 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 - la baisse des investissements du secteur Médias d'information due à la réalisation en 2008 de la deuxième partie du projet d'acquisition de nouvelles presses ;
 - une diminution de la portion monétaire de la charge d'intérêt de 7,6 M\$.

Contrebalancées par :

- la hausse des investissements du secteur Télécommunications expliquée par le déploiement du réseau SSFE.

Tableau 4**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media
(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs :				
Télécommunications	98,1 \$	105,9 \$	306,0 \$	283,0 \$
Médias d'information	34,9	25,5	101,2	99,5
Télédiffusion	4,8	2,8	30,9	28,1
Loisir et divertissement	10,5	4,3	12,6	(1,7)
Technologies et communications interactives	0,4	(0,2)	(0,1)	(0,5)
Siège social et autres	0,6	0,4	3,0	2,4
	149,3	138,7	453,6	410,8
Portion monétaire de la charge d'intérêt ¹	(58,1)	(65,7)	(165,8)	(203,1)
Portion monétaire de la provision pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	(3,6)	(2,0)	(7,8)	(4,3)
Impôts exigibles	(7,5)	1,1	(14,1)	(1,2)
Autres	2,4	(2,3)	0,4	(0,1)
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	48,9	45,8	(73,8)	(103,0)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies	131,4 \$	115,6 \$	192,5 \$	99,1 \$

¹ Intérêts sur la dette à long terme, effet de change sur les éléments d'exploitation et autres frais d'intérêt, moins les intérêts capitalisés sur les acquisitions d'immobilisations et actifs incorporels.

Tableau 5**Conciliation des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs de la filiale Quebecor Media avec le bénéfice d'exploitation de cette filiale
(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice d'exploitation	304,4 \$	274,8 \$	893,4 \$	809,2 \$
Acquisitions d'immobilisations	(122,6)	(113,6)	(355,3)	(350,5)
Acquisitions d'actifs incorporels	(32,9)	(22,7)	(86,0)	(49,5)
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	0,4	0,2	1,5	1,6
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs	149,3 \$	138,7 \$	453,6 \$	410,8 \$

COMPARAISON DES NEUF PREMIERS MOIS DE 2009 ET DE 2008

Analyse des résultats consolidés de Quebecor

Revenus de 2,75 G\$, en hausse de 26,5 M\$ (1,0 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (137,6 M\$ ou 10,3 % des revenus du secteur) due principalement à la hausse de la clientèle à l'ensemble des services, Loisir et divertissement (10,8 M\$ ou 5,4 %), Technologies et communications interactives (1,9 M\$ ou 2,9 %) et Télédiffusion (0,7 M\$ ou 0,2 %).
- Diminution dans le secteur Médias d'information (123,7 M\$ ou -14,1 %) attribuable à la baisse des revenus publicitaires.

Bénéfice d'exploitation de 889,1 M\$, en hausse de 78,1 M\$ (9,6 %).

- Progression dans les secteurs Télécommunications (112,2 M\$ ou 19,4 % du bénéfice d'exploitation du secteur), Loisir et divertissement (8,3 M\$ ou 90,2 %), Télédiffusion (4,3 M\$ ou 9,9 %) et Technologies et communications interactives (0,6 M\$ ou 28,6 %).
- Diminution dans le secteur Médias d'information (42,1 M\$ ou -24,4 %).
- La hausse du bénéfice d'exploitation comprend un écart favorable de 18,0 M\$ (dont 13,9 M\$ dans le secteur Télécommunications et 4,1 M\$ dans le secteur Télédiffusion) lié à l'enregistrement, au cours des neuf premiers mois de 2008, d'une provision rétroactive pour droits de licence de la partie II du CRTC (pour plus de détails, cf. « Droits de licence de la partie II » dans l'analyse des résultats des secteurs Télécommunications et Télédiffusion).
- Les variations de la juste valeur ont entraîné un écart défavorable de 5,7 M\$ relativement à la charge d'options d'achat d'actions consolidées des neuf premiers mois de 2009 en regard de la même période de 2008. La juste valeur de Quebecor Media, établie en fonction de comparables sur le marché, a connu une hausse au cours des neuf premiers mois de 2009 par rapport à une baisse à la même période de 2008.
- La charge d'options d'achat d'actions au niveau corporatif de Quebecor a été défavorable de 14,3 M\$.
- Si l'on exclut l'impact lié à la charge d'options consolidée et le bénéfice d'exploitation d'Osprey Media, et si l'on redresse les chiffres de toutes les périodes antérieures pour donner effet à l'ajustement des droits de la partie II du CRTC, la hausse du bénéfice d'exploitation au cours des neuf premiers mois de 2009 s'est établie à 11,0 %, contre 13,6 % pour la même période de 2008.

Bénéfice net de 203,9 M\$ (3,17 \$ par action de base) pour les neuf premiers mois de 2009, contre 531,6 M\$ (8,27 \$ par action de base) à la même période de 2008.

- Les écarts favorables provenant des éléments suivants :
 - la hausse de 78,1 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 - la baisse de 38,2 M\$ des frais financiers ;
 - la diminution de 15,4 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
 - un écart favorable de 13,7 M\$ au chapitre du gain sur évaluation et conversion d'instruments financiers.

Ont été plus que contrebalancés par :

- l'inscription au premier trimestre 2008 d'un bénéfice lié aux activités abandonnées de 383,3 M\$, contre 1,6 M\$ au troisième trimestre 2009 ;
- la hausse de la part des actionnaires sans contrôle de 51,2 M\$;
- l'augmentation de 22,8 M\$ de la charge d'amortissement ;
- l'inscription au cours des neuf premiers mois de 2009 d'une charge hors caisse pour dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels de 13,6 M\$.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 152,3 M\$ pour les neuf premiers mois de 2009

(2,37 \$ par action de base), contre 118,6 M\$ (1,85 \$ par action de base) à la même période de 2008, soit une hausse de 33,7 M\$ (0,52 \$ par action de base), ou de 28,4 %.

Charge d'amortissement de 257,2 M\$, soit une hausse de 22,8 M\$, qui s'explique essentiellement par la même raison mentionnée dans la comparaison des troisièmes trimestres 2009 et 2008.

Frais financiers de 188,8 M\$, en baisse de 38,2 M\$.

- Cette diminution s'explique surtout par :
 - la baisse des taux d'intérêt de base ;
 - une variation favorable du taux de change sur les éléments d'exploitation au montant de 13,5 M\$.
- La majeure partie de l'augmentation des intérêts occasionnée par la hausse du niveau d'endettement a été principalement allouée aux intérêts capitalisés aux acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Gain sur évaluation et conversion d'instruments financiers de 57,3 M\$ pour les neuf premiers mois de 2009, contre un gain de 43,6 M\$ à la même période de 2008.

- Cet écart favorable de 13,7 M\$ s'explique par :
 - la fluctuation positive de la juste valeur des options de règlement anticipé due à la fluctuation favorable des taux d'intérêt.

Contrebalancée par :

- l'enregistrement d'un gain non réalisé sur la juste valeur des débetures échangeables et d'un placement de portefeuille de 20,6 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2008, contre une perte de 1,7 M\$ à la même période de 2009.

Charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux de 8,1 M\$, contre 4,3 M\$ à la même période de 2008.

- Au cours des neuf premiers mois de 2009, une charge pour restructuration des activités d'exploitation de 6,2 M\$ a été enregistrée dans le secteur Médias d'information relativement aux nouveaux programmes de réduction d'effectifs. Au cours des neuf premiers mois de 2008, la charge de 4,3 M\$ était surtout attribuable à l'abolition de postes dans plusieurs publications de ce secteur.
- Une charge pour restructuration des activités d'exploitation de 1,9 M\$ a également été enregistrée dans d'autres secteurs au cours des neuf premiers mois de 2009.

Charge hors caisse pour dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels au montant total de 13,6 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2009.

- Au quatrième trimestre 2008, Quebecor Media avait déterminé que l'environnement financier et économique difficile prévalant à ce moment était un élément déclencheur de tests de dépréciation de l'écart d'acquisition dans les secteurs Médias d'information, Loisir et divertissement et Technologies et communications interactives. En conséquence, Quebecor Media avait conclu que l'écart d'acquisition de ces secteurs avait subi une dépréciation. Au deuxième trimestre 2009, Quebecor Media a complété ces tests de dépréciation de l'écart d'acquisition. Une charge hors caisse additionnelle de 5,6 M\$, sans incidence fiscale, a été inscrite aux livres en tant qu'ajustement à la charge hors caisse pour dépréciation de l'écart d'acquisition inscrite au quatrième trimestre 2008.
- Au deuxième trimestre 2009, la Compagnie a également enregistré une charge de dépréciation des marques de commerce de ses publications du secteur Médias d'information de 8,0 M\$, à la suite de la réalisation de son test de dépréciation annuel.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 94,1 M\$ (taux d'imposition effectif de 19,7 %) pour les neuf premiers mois de 2009, contre 109,5 M\$ (taux d'imposition effectif de 28,2 %) à la même période de 2008.

- La diminution du taux d'imposition effectif pour les neuf premiers mois de 2009 par rapport à la même période de 2008 s'explique principalement par :
 - l'incidence favorable des transactions de consolidation fiscale intercompagnies ;
 - la combinaison favorable des taux d'impôt sur les différentes composantes des gains et pertes sur instruments financiers et instruments financiers dérivés et sur conversion d'instruments financiers ;
 - l'incidence favorable des baisses de taux d'imposition sur les revenus passifs adoptées par le gouvernement du Québec ;
 - l'évolution favorable de la cédule de renversement futur des écarts temporaires.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media ont totalisé 192,5 M\$ pour les neuf premiers mois de 2009, contre 99,1 M\$ à la même période de 2008 (tableau 4).

- Cet écart favorable de 93,4 M\$ s'explique surtout par :
 - la hausse de 84,2 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 - une diminution de la portion monétaire de la charge d'intérêt de 37,3 M\$;
 - une diminution de 29,2 M\$ des investissements dans les actifs et passifs d'exploitation, expliquée principalement par l'impact des déboursés effectués lors des neuf premiers mois de 2008 à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions, contrebalancé en partie par l'impact de la baisse plus importante des autres créditeurs et frais courus au cours des neuf premiers mois de 2009 ;
 - la baisse des investissements du secteur Médias d'information due à la réalisation, en 2008, de la deuxième partie du projet d'acquisition de nouvelles presses.

Contrebalancées en partie par :

- la hausse des investissements du secteur Télécommunications expliquée par le déploiement du réseau SSFE ;
- une augmentation de 12,9 M\$ des impôts exigibles.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Dans le présent rapport de gestion, l'analyse des résultats d'exploitation des secteurs d'activité de Quebecor ne tient compte que des activités d'exploitation poursuivies (*cf.* « Activités abandonnées – Quebecor World Inc. » ci-dessous).

Télécommunications

Troisième trimestre 2009

Revenus de 503,4 M\$, soit une progression de 50,8 M\$ (11,2 %).

- Revenus totaux des services de télédistribution de 218,7 M\$, soit une hausse de 15,7 M\$ (7,7 %) principalement attribuable à l'impact de l'augmentation de la clientèle de même qu'à la hausse de certains tarifs, à la migration des clients du service analogique au service numérique, à la hausse des commandes à la vidéo sur demande et à la télévision payante, ainsi qu'au succès des forfaits haute définition (« HD »).
- Revenus des services d'accès Internet de 144,7 M\$, en hausse de 21,4 M\$ (17,4 %). Cet écart favorable s'explique surtout par l'augmentation de la clientèle ainsi que par la hausse de certains tarifs, l'augmentation de la consommation et la migration des clients vers des services à plus grande vitesse.

- Revenus du service de téléphonie par câble de 90,9 M\$, soit une hausse de 18,2 M\$ (25,0 %) provenant surtout de la progression de la clientèle à ce service. Cette croissance aurait été plus importante n'eut été de la baisse des revenus moyens par client provenant de la diminution des appels interurbains.
- Revenus du service de téléphonie sans fil de 11,0 M\$, en hausse de 2,8 M\$ (33,9 %) due pour l'essentiel à la croissance de la clientèle.
- Revenus de Le SuperClub Vidéotron Itée (« Le SuperClub Vidéotron ») de 6,5 M\$, soit une baisse de 7,4 M\$ (-53,6 %) surtout attribuable au franchisage de 31 magasins corporatifs.

Revenu mensuel moyen par abonné de Vidéotron de 88,85 \$ au troisième trimestre 2009, contre 81,01 \$ à la même période de 2008, en hausse de 7,84 \$ (9,7 %).

Statistiques de clientèles

Télédistribution – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a augmenté de 27 100 clients au troisième trimestre 2009 (31 500 clients au troisième trimestre 2008) et de 68 200 clients (4,0 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2009 (tableau 6). Vidéotron a enregistré une croissance de sa clientèle à l'ensemble de ses services de télédistribution pour un dix-septième trimestre consécutif, soit depuis la fin du deuxième trimestre 2005. À la fin du troisième trimestre 2009, les services de télédistribution de Vidéotron desservaient 1 759 700 clients, soit un taux de pénétration des résidences de 68,4 %, en regard de 66,8 % un an auparavant (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences desservies par le réseau de câblodistribution, soit 2 573 600 résidences à la fin de septembre 2009).

- À la fin du troisième trimestre 2009, illico télé numérique desservait 1 042 400 clients. Le service illico télé numérique a recruté 52 100 clients au troisième trimestre 2009, en hausse de 5,3 % (contre une progression de 46 200 clients au troisième trimestre 2008). Sur une période de 12 mois, ce service a recruté 165 700 clients (18,9 %). Au 30 septembre 2009, le taux de pénétration des résidences par le service illico télé numérique s'élevait à 40,5 %, contre 34,6 % un an plus tôt.
- La migration du service de télédistribution analogique vers le numérique est la principale raison expliquant la diminution de 25 000 clients au service de la télédistribution analogique au troisième trimestre 2009 (contre une baisse de 14 700 clients au troisième trimestre 2008). Sur une période de 12 mois, ce service a subi une diminution de 97 500 clients (-12,0 %).

Accès Internet – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 145 400 clients au 30 septembre 2009, en hausse de 35 500 clients (3,2 %) par rapport au trimestre précédent (contre une hausse de 42 500 clients au troisième trimestre 2008). Pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2009, le service d'accès Internet par câble a recruté 114 000 clients (11,1 %) (tableau 6). Au 30 septembre 2009, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences de 44,5 %, en regard de 40,7 % au 30 septembre 2008.

Téléphonie par câble – À la fin de septembre 2009, la téléphonie par câble comptait 979 100 clients, en hausse de 44 300 clients (4,7 %) par rapport au trimestre précédent (contre une hausse de 55 000 clients au troisième trimestre 2008). Ce service a recruté 181 200 clients, soit une hausse de 22,7 %, sur une période de 12 mois depuis la fin du troisième trimestre 2008 (tableau 6). Au 30 septembre 2009, le service de téléphonie IP affichait un taux de pénétration des résidences de 38,0 %, contre 31,5 % un an plus tôt.

Téléphonie sans fil – Au 30 septembre 2009, le nombre de lignes à ce service s'établissait à 79 800, soit une augmentation de 6 300 lignes (8,6 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2009. Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 21 200 (36,2 %) au cours de la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2009 (tableau 6).

Tableau 6

Statistiques de la clientèle du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre pour les huit derniers trimestres (en milliers de clients)

	Sept. 2009	Juin 2009	Mars 2009	Déc. 2008	Sept. 2008	Juin 2008	Mars 2008	Déc. 2007
Télédistribution :								
Analogique	717,3	742,3	766,0	788,3	814,8	829,5	849,4	869,9
Numérique	1 042,4	990,3	963,2	927,3	876,7	830,5	802,8	768,2
Total de la								
télédistribution	1 759,7	1 732,6	1 729,2	1 715,6	1 691,5	1 660,0	1 652,2	1 638,1
Internet par câble	1 145,4	1 109,9	1 089,3	1 063,8	1 031,4	988,9	965,3	933,0
Téléphonie par câble	979,1	934,8	890,9	852,0	797,9	742,9	691,6	636,4
Téléphonie sans fil ¹	79,8	73,5	68,0	63,4	58,6	54,6	49,9	45,1

¹ En milliers de lignes.

Bénéfice d'exploitation de 235,7 M\$, en hausse de 34,7 M\$ (17,3 %).

- Cette progression est surtout attribuable à :
 - la croissance de la clientèle à tous les services ;
 - la hausse de certains tarifs, principalement ceux des services de télédistribution et d'accès Internet, et l'augmentation de la consommation.
- Si l'on exclut la variation de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions et si l'on redresse les chiffres de toutes les périodes antérieures pour donner effet à l'ajustement des droits de la partie II du CRTC (pour plus de détails, cf. « Droits de licence de la partie II »), le bénéfice d'exploitation a augmenté de 17,8 % au troisième trimestre 2009, contre une hausse de 19,4 % à la même période de 2008.

Coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 53,2 % au troisième trimestre 2009, contre 55,6 % au même trimestre de 2008. Les coûts d'exploitation en proportion des revenus ont connu une diminution pour les raisons suivantes :

- l'importance de la composante fixe de ces coûts qui ne fluctue pas en proportion de la croissance des revenus ;
- l'impact marginal sur les coûts de la hausse de certains tarifs.

Neuf premiers mois de 2009

Revenus de 1,47 G\$, soit une hausse de 137,6 M\$ (10,3 %) essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés dans l'analyse des résultats du troisième trimestre.

- Revenus totaux des services de télédistribution de 646,8 M\$, soit une progression de 45,1 M\$ (7,5 %).
- Revenus des services d'accès Internet de 421,9 M\$, en hausse de 54,5 M\$ (14,8 %).
- Revenus du service de téléphonie par câble de 259,5 M\$, soit une croissance de 52,0 M\$ (25,0 %).
- Revenus du service de téléphonie sans fil de 30,1 M\$, en hausse de 7,0 M\$ (30,4 %).
- Revenus de Le SuperClub Vidéotron de 24,4 M\$, en baisse de 16,5 M\$ (-40,3 %).

Revenu mensuel moyen par abonné de Vidéotron de 87,04 \$ pour les neuf premiers mois de 2009, contre 80,33 \$ à la même période de 2008, en hausse de 6,71 \$ (8,4 %).

Statistiques de clientèle

Télédistribution – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a augmenté de 44 100 clients (2,6 %) au cours des neuf premiers mois de 2009, contre une hausse de 53 400 clients à la même période de 2008.

- Hausse de 115 100 clients (12,4 %) au service illico télé numérique pour les neuf premiers mois de 2009, contre 108 500 clients à la même période de 2008.
- Le service de télédistribution analogique a perdu 71 000 clients (-9,0 %), contre une perte de 55 100 clients à la même période de 2008.

Accès Internet – Un total de 81 600 nouveaux clients, soit une hausse de 7,7 %, ont été recrutés au service d'accès Internet par câble, contre 98 400 clients à la période correspondante de 2008.

Téléphonie par câble – Augmentation de 127 100 clients (14,9 %) pour les neuf premiers mois de 2009, contre une progression de 161 500 clients à la même période de 2008.

Téléphonie sans fil – Augmentation de 16 400 lignes, soit une hausse de 25,9 %, au cours des neuf premiers mois de 2009, contre une augmentation de 13 500 lignes à la période correspondante de 2008.

Bénéfice d'exploitation de 692,0 M\$, en hausse de 112,2 M\$ (19,4 %).

- Cette progression est surtout attribuable à :
 - la croissance de la clientèle de tous les services ;
 - la hausse de certains tarifs et de la consommation ;
 - l'écart favorable de 13,9 M\$ lié à l'enregistrement, au cours des neuf premiers mois de 2008, d'une provision rétroactive pour droits de la partie II du CRTC (pour plus de détails, cf. « Droits de licence de la partie II »).
- Si l'on exclut la variation de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions et si l'on redresse les chiffres de toutes les périodes antérieures pour donner effet à l'ajustement des droits de la partie II du CRTC, le bénéfice d'exploitation du secteur a augmenté de 17,0 % au cours des neuf premiers mois de 2009, contre une hausse de 23,1 % à la même période de 2008.

Coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 52,9 % pour les neuf premiers mois de 2009, contre 56,4 % un an plus tôt. Cette baisse s'explique surtout par les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus dans l'analyse des résultats d'exploitation du troisième trimestre 2009, en plus de l'impact de l'enregistrement d'une charge rétroactive, au deuxième trimestre 2008, pour droits de la partie II du CRTC.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 98,1 M\$ au troisième trimestre 2009, contre 105,9 M\$ à la même période de 2008 (tableau 7).

- Cet écart défavorable de 7,8 M\$ s'explique surtout par :
 - les hausses respectives de 32,0 M\$ des acquisitions d'immobilisations et de 10,2 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels expliquées par le déploiement du réseau SSFE.

Contrebalancées en partie par :

- l'augmentation de 34,7 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 306,0 M\$ pour les neuf premiers mois de 2009, contre 283,0 M\$ à la même période de 2008 (tableau 7).

- Cet écart favorable de 23,0 M\$ s'explique surtout par :
 - l'augmentation de 112,2 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Contrebalancée par :

- les hausses respectives de 52,7 M\$ des acquisitions d'immobilisations et de 36,3 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels expliquées par le déploiement du réseau SSFE.

Tableau 7 : Télécommunications
Flux de trésorerie d'exploitation
 (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice d'exploitation	235,7 \$	201,0 \$	692,0 \$	579,8 \$
Acquisitions d'immobilisations	(114,1)	(82,1)	(318,0)	(265,3)
Acquisitions d'actifs incorporels	(23,8)	(13,6)	(68,8)	(32,5)
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	0,3	0,6	0,8	1,0
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	98,1 \$	105,9 \$	306,0 \$	283,0 \$

Droits de licence de la partie II

En 2003 et en 2004, des sociétés, y compris Vidéotron, ont poursuivi la Couronne devant la Cour fédérale, alléguant que les droits de la partie II devant être payés annuellement au CRTC par les radiodiffuseurs et distributeurs de radiodiffusion, constituaient en fait et en droit une taxe non autorisée par la *Loi sur la radiodiffusion* (Canada). À la suite d'un jugement de la Cour d'appel fédérale rendu en 2008 qui renversait un premier jugement de la Cour fédérale favorable aux parties demanderesse, une demande d'autorisation de pourvoi à la Cour suprême du Canada avait été autorisée en 2008 dans le cadre de ce litige. Par ailleurs, compte tenu du jugement défavorable de la Cour d'appel, une provision rétroactive pour droits de la partie II avait été inscrite aux livres en 2008.

Le 7 octobre 2009, les parties en instance, y compris Vidéotron, ont convenu d'un règlement à l'amiable en vertu duquel les sociétés demanderesse se sont désistées de leur contestation et de leurs réclamations monétaires, et le gouvernement a renoncé à réclamer les droits de la partie II impayés pour la période comprise entre le 1^{er} septembre 2006 et le 31 août 2009. En raison de ce règlement, la Compagnie renversera au cours du quatrième trimestre 2009 une provision de 33,8 M\$ dans le secteur Télécommunications représentant les droits de la partie II impayés au 31 août 2009. De plus, en vertu du règlement à l'amiable, le gouvernement s'est engagé à recommander au CRTC de modifier sa réglementation afin de limiter le montant des droits de la partie II pour la période subséquente au 31 août 2009. Toutefois, à ce jour, la tarification en vertu de la réglementation actuelle demeure applicable à la Compagnie et s'appliquera jusqu'à ce que le CRTC adopte une telle modification.

Réseau SSFE

Plusieurs étapes ont été franchies depuis le lancement du projet. Au 30 septembre 2009, toutes les plateformes de services et de commutation avaient été installées, ainsi que les interconnexions au réseau actuel de Vidéotron. Des phases de tests sont présentement en cours pour s'assurer de la fiabilité des plateformes, mais les services sont déjà fonctionnels. Quant au déploiement des sites d'antennes prévus au lancement, des baux ont été signés ou des demandes de partages de tours ont été acceptées pour près de 60 % de ceux-ci. Dans la majorité des sites pour lesquels il y a une entente, les équipements sont en phase d'installation ou déjà installés. La mise en service du nouveau réseau HSPA (*High Speed Packet Access*) est prévue au cours du deuxième trimestre 2010.

Médias d'information

Troisième trimestre 2009

Revenus de 241,5 M\$, en baisse de 41,6 M\$ (-14,7 %).

- Revenus publicitaires en baisse de 19,6 %, revenus de tirage en baisse de 2,5 %, revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en hausse de 20,7 %. L'industrie des journaux traverse une période de profondes transformations depuis quelques années, ce qui, jumelé à l'environnement économique difficile qui prévaut depuis la fin de 2008, a affecté de façon défavorable les revenus du secteur Médias d'information.
- Les revenus des quotidiens urbains et des journaux régionaux ont diminué respectivement de 13,7 % et de 21,6 % au troisième trimestre 2009.
- Les revenus des portails ont totalisé 11,6 M\$ au troisième trimestre 2009, en baisse de 12,0 %.

Bénéfice d'exploitation de 44,9 M\$, en baisse de 7,7 M\$ (-14,6 %).

- Cette diminution est surtout attribuable à :
 - l'impact de la baisse de 41,6 M\$ des revenus ;
 - l'effet défavorable de 1,5 M\$ lié à la charge d'options d'achat d'actions ;
 - les frais de démarrage de Réseau Quebecor Media.

Contrebalancés en bonne partie par :

- la baisse de 20,6 M\$ des coûts d'exploitation surtout attribuable aux mesures de restructuration et de réduction de coûts, de même que par la baisse des coûts de main-d'œuvre liée au conflit de travail au *Journal de Montréal* ;
- l'impact de la baisse du prix du papier journal pour un montant de 7,1 M\$.
- En excluant l'impact lié à la charge d'options, le bénéfice d'exploitation d'Osprey Media et les frais de démarrage de Réseau Quebecor Media, la baisse du bénéfice d'exploitation au troisième trimestre 2009 s'est établie à 10,9 %, contre 24,0 % pour la même période de 2008.

Coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Médias d'information (exprimés en pourcentage des revenus) stables à 81,4 % aux troisièmes trimestres 2009 et 2008.

Neuf premiers mois de 2009

Revenus de 755,7 M\$, en baisse de 123,7 M\$ (-14,1 %).

- Revenus publicitaires en baisse de 17,6 %, revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en baisse de 2,4 % et revenus de tirage en baisse de 1,0 %.
- Les revenus des quotidiens urbains et des journaux régionaux ont diminué respectivement de 13,2 % et de 18,9 % au cours des neuf premiers mois de 2009.
- Les revenus des portails sont demeurés stables. La diminution des revenus des portails spécialisés a été contrebalancée par une croissance des revenus des portails généralistes.

Bénéfice d'exploitation de 130,2 M\$, en baisse de 42,1 M\$ (-24,4 %).

- Cette diminution est surtout attribuable à :
 - l'impact de la baisse de 123,7 M\$ des revenus ;
 - l'impact défavorable de 4,3 M\$ lié à la charge d'options d'achat d'actions ;
 - l'impact de la hausse du prix du papier pour un montant de 2,6 M\$;
 - les frais de démarrage de Réseau Quebecor Media.

Contrebalancés en partie par :

- la baisse de 55,2 M\$ des coûts d'exploitation surtout attribuable aux mesures de restructuration et de réduction de coûts. La baisse des coûts comprend également les impacts du renversement de 5,7 M\$ de la provision pour bonis de 2008 et de la baisse des coûts de main-d'œuvre liée au conflit de travail au *Journal de Montréal*.
- En excluant l'impact lié à la charge d'options, le bénéfice d'exploitation d'Osprey Media et les frais de démarrage de Réseau Quebecor Media, la baisse du bénéfice d'exploitation pour les neuf premiers mois de 2009 s'est établie à 22,7 %, contre 11,7 % pour la même période de 2008.

Les mesures de restructuration du secteur Médias d'information, instaurées à la fin de 2008, comprennent des réductions d'effectifs, la consolidation des activités de prépresse et des salles d'expédition et de presse, la centralisation des processus administratifs, la consolidation des réseaux de distribution, ainsi que d'autres mesures de centralisation et d'optimisation des ressources visant les activités du secteur Médias d'information dans toutes les régions. Par ailleurs, en parallèle avec les mesures de restructuration, des sources additionnelles de revenus continuent d'être explorées, dont celles liées à la commercialisation des contenus de l'agence de presse QMI (Agence QMI) et aux offres intégrées et convergentes présentées aux partenaires d'affaires, dont Réseau Quebecor Media.

Coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Médias d'information (exprimés en pourcentage des revenus) de 82,8 % au cours des neuf premiers mois de 2009, contre 80,4 % à la même période de 2008. Cette hausse s'explique essentiellement par l'importance relative supérieure des coûts fixes dans un contexte de décroissance des revenus comparables.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 34,9 M\$ au troisième trimestre 2009, contre 25,5 M\$ à la même période de 2008 (tableau 8).

- Cette hausse de 9,4 M\$ qui s'explique surtout par la diminution de 17,4 M\$ des acquisitions d'immobilisations, contrebalancée en partie par la baisse de 7,7 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 101,2 M\$ pour les neuf premiers mois de 2009, contre 99,5 M\$ à la même période de 2008 (tableau 8).

- La baisse de 43,6 M\$ des acquisitions d'immobilisations, due essentiellement à la réalisation en 2008 de la deuxième phase du projet d'acquisition de nouvelles presses, a plus que contrebalancé la réduction de 42,1 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Tableau 8 : Médias d'information
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice d'exploitation	44,9 \$	52,6 \$	130,2 \$	172,3 \$
Acquisitions d'immobilisations	(3,4)	(20,8)	(20,2)	(63,8)
Acquisitions d'actifs incorporels	(6,7)	(5,9)	(9,5)	(9,2)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	0,1	(0,4)	0,7	0,2
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	34,9 \$	25,5 \$	101,2 \$	99,5 \$

Autres développements en 2009

Le 16 avril 2009, AbitibiBowater Inc. (« AbitibiBowater ») et certaines de ses filiales canadiennes se sont placées sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* au Canada. À la même date, AbitibiBowater et certaines de ses filiales américaines et canadiennes se sont placées sous la protection du Chapter 11 du *United States Bankruptcy Code*. AbitibiBowater est le principal fournisseur de papier du secteur Médias d'information. À ce jour, ces procédures n'ont eu aucun impact significatif sur les activités d'exploitation de Quebecor Media, qui continue de suivre de près la situation.

En septembre et octobre 2009, Corporation Sun Media a conclu des ententes de distribution conjointes avec Canwest Publishing Inc. (« Canwest ») et National Post Company. En vertu de ces ententes, chaque partie assurera la livraison à domicile et la livraison d'exemplaires de certaines publications des autres parties dans les marchés respectifs de ces publications. Grâce à ces ententes de distribution, les deux entreprises utiliseront plus efficacement leurs capacités existantes de livraison et raffermiront leur rentabilité d'exploitation.

Télédiffusion

Troisième trimestre 2009

Revenus de 89,2 M\$, en baisse de 3,1 M\$ (-3,4 %).

- Les revenus de diffusion ont baissé de 2,8 M\$, ce qui s'explique surtout par :
 - une diminution des revenus publicitaires et des revenus de commandite du Réseau TVA.

Contrebalancée en partie par :

 - une hausse des revenus publicitaires et des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées ;
 - une progression des revenus provenant de Canal Indigo résultant de l'inclusion de la totalité des revenus de Canal Indigo par suite de l'acquisition, le 31 août 2008, de la participation qui n'était pas déjà détenue par Groupe TVA inc. (« Groupe TVA »).
- Les revenus de distribution ont augmenté de 0,5 M\$, ce qui s'explique surtout par la hausse des revenus en salle et de télévision.
- Les revenus d'édition sont demeurés stables.

Bénéfice d'exploitation de 10,3 M\$, en baisse de 0,5 M\$ (-4,6 %).

- Bénéfice d'exploitation des activités de diffusion en baisse de 1,5 M\$, qui s'explique surtout par :
 - l'impact de la diminution des revenus du Réseau TVA ;
 - la hausse des coûts de contenu de certaines chaînes spécialisées ;
 - l'impact de la hausse des coûts de contenu et de la baisse des revenus de Sun TV.Contrebalancés en partie par :
 - la baisse des coûts de contenu au Réseau TVA attribuable à la stratégie de programmation ;
 - l'impact de la hausse des revenus des chaînes spécialisées.
- La rentabilité d'exploitation des activités de distribution a présenté un écart défavorable de 0,2 M\$.
- Le bénéfice d'exploitation des activités d'édition a augmenté de 1,4 M\$, ce qui s'explique surtout par la réduction des frais d'impression, de rédaction, d'infographie et des autres frais.

Coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) de 88,5 % au troisième trimestre 2009, contre 88,3 % à la même période de 2008.

Neuf premiers mois de 2009

Revenus de 310,5 M\$, en hausse de 0,7 M\$ (0,2 %).

- Les revenus de diffusion ont augmenté de 9,2 M\$, ce qui s'explique surtout par :
 - une hausse des revenus publicitaires et des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées ;
 - une croissance des revenus publicitaires du Réseau TVA, dont l'impact de *Star Académie*, jumelée à une hausse des autres revenus ;
 - l'augmentation de l'apport des revenus provenant de Canal Indigo.Contrebalancées en partie par :
 - la baisse des revenus publicitaires de Sun TV ;
 - une diminution des revenus de Shopping TVA.
- Les revenus de distribution ont diminué de 4,4 M\$, ce qui s'explique surtout par une baisse du volume des ventes de vidéos, de même que par la baisse des ventes de produits télévisuels, des ventes à l'étranger et des revenus d'édition musicale.
- Les revenus d'édition ont diminué de 3,2 M\$, expliqué principalement par la baisse des revenus publicitaires, des revenus en kiosque et des revenus d'abonnement.

Bénéfice d'exploitation de 47,8 M\$, en hausse de 4,3 M\$ (9,9 %).

- Bénéfice d'exploitation des activités de diffusion en hausse de 5,1 M\$, qui s'explique surtout par :
 - l'impact de la croissance des revenus des chaînes spécialisées et du Réseau TVA ;
 - l'incidence favorable de 4,1 M\$ liée à la comptabilisation, au cours des neuf premiers mois de 2008, d'une provision rétroactive pour droits de la partie II du CRTC (pour plus de détails, cf. « Droits de licence de la partie II »).

Contrebalancés en partie par :

- la hausse des coûts de contenu et de production du Réseau TVA et des chaînes spécialisées ;
- l'impact de la baisse des revenus de Sun TV.
- La rentabilité d'exploitation des activités de distribution a affiché un écart défavorable de 2,7 M\$, ce qui s'explique surtout par :
 - l'impact de la baisse des revenus ;
 - l'inscription d'une provision pour mauvaises créances de 1,2 M\$ au deuxième trimestre 2009 due à la situation économique précaire d'un client.
- Les activités d'édition ont généré un bénéfice d'exploitation en hausse de 2,4 M\$. L'incidence favorable de la réduction des frais d'impression, de rédaction, d'infographie, de publicité et des autres frais a plus que contrebalancé l'impact de la baisse des revenus.

Coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion, exprimés en pourcentage des revenus, de 84,6 % au cours des neuf premiers mois de 2009, contre 86,0 % à la même période de 2008. Cette diminution des coûts, en proportion des revenus, s'explique surtout par :

- l'écart favorable attribuable à l'enregistrement, au deuxième trimestre 2008, d'une provision rétroactive pour droits de la partie II du CRTC ;
- l'importance relative inférieure des coûts fixes dans un contexte de croissance des revenus de diffusion ;
- la baisse des coûts du secteur de l'édition.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation de 4,8 M\$ au troisième trimestre 2009, contre 2,8 M\$ pour la même période de 2008 (tableau 9).

- Cet écart favorable de 2,0 M\$ s'explique surtout par une diminution de 3,0 M\$ des acquisitions d'immobilisations, surtout attribuable aux investissements supérieurs au troisième trimestre 2008 relatifs au passage à la télévision en mode HD et à l'achat d'équipements informatiques.

Flux de trésorerie d'exploitation de 30,9 M\$ pour les neuf premiers mois de 2009, contre 28,1 M\$ à la période correspondante de 2008, soit une augmentation de 2,8 M\$ (tableau 9).

- La hausse de 4,3 M\$ du bénéfice d'exploitation a été atténuée par une augmentation de 1,6 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

Tableau 9 : Télédiffusion
Flux de trésorerie d'exploitation
 (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice d'exploitation	10,3 \$	10,8 \$	47,8 \$	43,5 \$
Acquisitions d'immobilisations	(4,3)	(7,3)	(12,8)	(12,9)
Acquisitions d'actifs incorporels	(1,2)	(0,7)	(4,1)	(2,5)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	4,8 \$	2,8 \$	30,9 \$	28,1 \$

Droits de licence de la partie II

Les faits décrits à la section « Droits de licence de la partie II » de l'analyse du secteur Télécommunications s'appliquent également au secteur Télédiffusion. En vertu du règlement à l'amiable conclu le 7 octobre 2009, la Compagnie renversera au cours du quatrième trimestre de 2009 une provision de 9,0 M\$ dans le secteur Télédiffusion représentant les droits de la partie II impayés au 31 août 2009.

Loisir et divertissement

Troisième trimestre 2009

Revenus de 80,0 M\$, en hausse de 4,8 M\$ (6,4 %).

- Hausse de 14,8 % des revenus du secteur Livres qui s'explique surtout par l'augmentation importante des ventes de Les Éditions CEC inc. (« Éditions CEC ») dans le domaine scolaire, principalement attribuable à la facturation de manuels scolaires destinés aux élèves du niveau primaire du Québec. En outre, la hausse s'explique par l'augmentation du nombre de best-sellers distribués par Messageries A.D.P inc. au troisième trimestre 2009 par rapport à la même période de 2008.
- Baisse de 1,5 % des revenus de Groupe Archambault qui s'explique par :
 - la baisse de 0,7 % des ventes au détail. La diminution des ventes de disques et de livres n'a été que partiellement contrebalancée par des hausses de ventes de jeux vidéos et de marchandises générales ;
 - la diminution de 1,9 % des revenus de distribution surtout attribuable à une baisse des ventes de Distribution Select ;
 - la réduction de 28,4 % des ventes de production. L'augmentation des revenus de captation en production, à la suite du succès du spectacle de Paul McCartney lors des festivités du 400^e anniversaire de la Ville de Québec, avait eu une incidence particulièrement favorable sur les résultats du troisième trimestre 2008.

Bénéfice d'exploitation de 11,9 M\$ au troisième trimestre 2009, en hausse de 3,2 M\$ (36,8 %). Cet écart favorable est surtout attribuable à la hausse des ventes du secteur Livres, notamment celles des Éditions CEC.

Neuf premiers mois de 2009

Revenus de 212,3 M\$, en hausse de 10,8 M\$ (5,4 %).

- Hausse de 14,3 % des revenus du secteur Livres, essentiellement en raison des mêmes facteurs mentionnés ci-dessus dans l'analyse des résultats du troisième trimestre 2009.
- Hausse de 4,8 % des revenus de Groupe Archambault (en excluant l'impact du transfert le 1^{er} mai 2008 des activités de vidéo sur demande au secteur Télécommunications) qui s'explique par :
 - la hausse de 2,5 % des ventes au détail essentiellement attribuable à l'augmentation des ventes de marchandises générales, d'instruments de musique, de jeux vidéo et de livres ;
 - la hausse de 7,3 % des ventes de distribution due à la popularité des nouveautés – dont l'album de *Star Académie* et ceux des chanteuses Ginette Reno et Marie-Mai – mises sur le marché au cours des neuf premiers mois de 2009 ;
 - les ventes de production ont augmenté de 80,4 % au cours des neuf premiers mois de 2009, ce qui s'explique surtout par la sortie de nouveaux albums dans Musicor, dont l'album dérivé de l'émission *Star Académie* et celui de la chanteuse Marie-Mai, de même que par la hausse des activités de la division Musicor Spectacles, créée en 2008.

Bénéfice d'exploitation de 17,5 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2009, contre 9,2 M\$ à la même période de 2008. Cet écart favorable de 8,3 M\$ (90,2 %) est surtout attribuable à la hausse des ventes du secteur Livres et à l'augmentation des revenus comparables et des marges bénéficiaires de Groupe Archambault.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation de 10,5 M\$ au troisième trimestre 2009, contre 4,3 M\$ à la même période de 2008 (tableau 10).

- Cet écart favorable de 6,2 M\$ s'explique principalement par :
 - l'augmentation de 3,2 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 - la diminution de 1,5 M\$ des acquisitions d'immobilisations ;
 - la baisse de 1,5 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

Flux de trésorerie d'exploitation de 12,6 M\$ pour les neuf premiers mois de 2009, contre des flux négatifs de 1,7 M\$ à la même période de 2008 (tableau 10). Cet écart favorable de 14,3 M\$ s'explique par :

- l'augmentation de 8,3 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
- la diminution de 4,1 M\$ des acquisitions d'immobilisations surtout attribuable aux investissements supérieurs au cours des neuf premiers mois de 2008 dans l'agrandissement et à la rénovation de certains magasins Archambault ;
- la baisse de 1,9 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels, surtout attribuable à la baisse de la capitalisation des frais de lancement dans Éditions CEC.

Tableau 10 : Loisir et divertissement
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice d'exploitation	11,9 \$	8,7 \$	17,5 \$	9,2 \$
Acquisitions d'immobilisations	(0,4)	(1,9)	(1,5)	(5,6)
Acquisitions d'actifs incorporels	(1,0)	(2,5)	(3,4)	(5,3)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	10,5 \$	4,3 \$	12,6 \$	(1,7) \$

Technologies et communications interactives

Troisième trimestre 2009

Revenus de 21,2 M\$, soit une baisse de 0,4 M\$ (-1,9 %) expliquée par la diminution des activités auprès de clients au Canada et en Europe, contrebalancée en partie par la hausse des revenus auprès de clients gouvernementaux.

Bénéfice d'exploitation stable de 1,0 M\$. L'impact de la baisse des revenus en Europe et au Canada a été contrebalancé en partie par l'amélioration de la rentabilité des activités en Amérique du Nord à la suite des mesures de restructuration mises en œuvre en mars 2009.

Neuf premiers mois de 2009

Revenus de 67,5 M\$, en hausse de 1,9 M\$ (2,9 %).

- Cette augmentation s'explique surtout par :
 - l'impact de la hausse des revenus auprès de clients gouvernementaux ;
 - l'écart favorable sur la conversion de devises ;
 - une hausse des activités en Chine.

Contrebalancés partiellement par :

- une diminution des activités auprès de clients en Amérique du Nord et en Europe.

Bénéfice d'exploitation de 2,7 M\$, en hausse de 0,6 M\$ (28,6 %).

- Cette augmentation s'explique surtout par :
 - l'incidence favorable des nouveaux crédits d'impôts pour le développement des affaires électroniques ;
 - la hausse des revenus auprès de clients gouvernementaux ;
 - l'écart favorable lié aux coûts inhabituels relatifs à la privatisation de Nurun inc. (« Nurun ») enregistrés au premier trimestre 2008, y compris l'impact découlant de la charge d'options d'achat d'actions.

Contrebalancés en partie par :

- l'impact de la baisse des revenus au Canada et en Europe ;
- la hausse de certains frais d'exploitation, dont les frais de démarrage d'un centre de production en Chine en juillet 2008.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 0,4 M\$ au troisième trimestre 2009, contre des flux négatifs de 0,2 M\$ à la même période de 2008 (tableau 11), soit un écart favorable de 0,6 M\$ qui s'explique surtout par une diminution de 0,8 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

Flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 0,1 M\$ pour les neuf premiers mois de 2009, contre des flux négatifs de 0,5 M\$ à la même période de 2008 (tableau 11).

- Cet écart favorable de 0,4 M\$ s'explique par la hausse de 0,6 M\$ du bénéfice d'exploitation, contrebalancée partiellement par l'augmentation de 0,2 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

Tableau 11 : Technologies et communications interactives

Flux de trésorerie d'exploitation (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice d'exploitation	1,0 \$	1,0 \$	2,7 \$	2,1 \$
Acquisitions d'immobilisations	(0,4)	(1,2)	(2,6)	(2,6)
Acquisitions d'actifs incorporels	(0,2)	—	(0,2)	—
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	0,4 \$	(0,2) \$	(0,1) \$	(0,5) \$

Activités abandonnées – Quebecor World Inc.

Le 21 janvier 2008, World Color Press, Inc. (« WCP », auparavant Quebecor World Inc.) et ses filiales américaines ont obtenu la protection contre les créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* au Canada. Le même jour, ses filiales américaines se sont placées sous la protection du Chapter 11 du *United States Bankruptcy Code*. À la date de ces dépôts, la Compagnie a conclu qu'elle n'exerçait plus de contrôle sur WCP selon les PCGR du Canada. Par conséquent, le placement de la Compagnie dans WCP n'est plus consolidé depuis le 21 janvier 2008, l'investissement de la Compagnie dans WCP a été classé comme détenu à des fins de transaction et sa valeur comptable a été ramenée à zéro. De plus, les activités de WCP ont été considérées comme « Activités abandonnées » dans les états financiers consolidés de la Compagnie.

Au 21 janvier 2008, le bilan consolidé de la Compagnie comprenait une insuffisance de l'actif net de 761,3 M\$, représentant l'excédent des passifs et de la part des actionnaires sans contrôle se rapportant à WCP sur les actifs de cette dernière. De plus, au 21 janvier 2008, le cumul des autres éléments du résultat étendu comprenait un montant de 326,5 M\$, déduction faite des impôts sur le bénéfice, lié à WCP et représentant principalement des pertes sur conversion liées aux investissements nets dans des établissements étrangers

L'insuffisance de l'actif net et le cumul des autres éléments du résultat étendu liés à WCP ont été renversés lorsque le placement de WCP a été exclu de la consolidation le 21 janvier 2008. Ces renversements ont entraîné un gain net de 399,7 M\$, déduction faite d'une baisse de 35,1 M\$ de l'actif d'impôts futurs liée à l'investissement dans WCP.

Le 21 juillet 2009, WCP s'est libérée du régime de protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* au Canada et du Chapter 11 du *United States Bankruptcy Code*. Dans le cadre de la mise en œuvre des plans de réorganisation et de transaction canadiens et américains, toutes les actions de WCP détenues par la Compagnie avant la mise en œuvre des plans ont été rachetées par WCP en échange d'une contrepartie minimale et ont été annulées. Les nouvelles actions de WCP ont été émises à des tierces parties.

Ainsi, depuis le 21 juillet 2009, les débentures échangeables série 2001 sont dorénavant garanties par la contrepartie minimale obtenue dans le cadre du plan de réorganisation de WCP et ne peuvent plus être échangées contre les titres sous-jacents de WCP. Les autres conditions liées aux débentures échangeables série 2001 n'ont pas changé et demeurent applicables.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Exploitation

Troisième trimestre 2009

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 279,9 M\$ au troisième trimestre 2009, contre 241,2 M\$ à la même période de 2008.

- Cet écart favorable de 38,7 M\$ s'explique principalement par :
 - la hausse de 23,6 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 - un écart favorable de 12,2 M\$ dans la variation nette des actifs et passifs d'exploitation ;
 - une baisse de 8,4 M\$ de la portion monétaire de la charge d'intérêt (se référer à l'analyse des frais financiers dans la section « Comparaison des troisièmes trimestres 2009 et 2008 »).

Contrebalancés en partie par :

- un écart défavorable de 8,7 M\$ des impôts exigibles.

Neuf premiers mois de 2009

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 612,2 M\$ pour les neuf premiers mois de 2009, contre 466,3 M\$ à la même période de 2008.

- Cet écart favorable de 145,9 M\$ s'explique surtout par :
 - la hausse de 78,1 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 - une baisse de 39,0 M\$ de la portion monétaire de la charge d'intérêt (se référer à l'analyse des frais financiers dans la section « Comparaison des neuf premiers mois de 2009 et de 2008 ») ;
 - une diminution de 44,7 M\$ des investissements dans les actifs et passifs d'exploitation expliquée principalement par l'impact des déboursés effectués au cours des neuf premiers mois de 2008 à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions, contrebalancé en partie par l'impact de la baisse plus importante des autres créditeurs et frais courus au cours des neuf premiers mois de 2009.

Contrebalancées en partie par :

- une augmentation de 13,0 M\$ des impôts exigibles.

Fonds de roulement de Quebecor négatif de 99,1 M\$ au 30 septembre 2009, contre un fonds de roulement négatif de 231,7 M\$ au 31 décembre 2008, reflétant surtout la hausse des espèces et quasi-espèces et la diminution des créditeurs et frais courus, contrebalancées en partie par la hausse de la tranche à court terme de la dette à long terme.

La stratégie de gestion de la dette explique la majeure partie de la situation déficitaire du fonds de roulement au 30 septembre 2009. Dans le cadre de la gestion de la trésorerie de la Compagnie, les encaissements de revenus reportés qui sont périodiques et renouvelables sont utilisés pour réduire les tirages sur les facilités de crédit renouvelable, lesquelles sont comptabilisées dans la dette à long terme.

Financement

Dette consolidée des activités d'exploitation poursuivies de Quebecor en baisse de 417,9 M\$ pour les neuf premiers mois de 2009.

- Cette baisse s'explique surtout par :
 - l'incidence favorable du taux de change sur la dette à long terme estimée à 450,0 M\$. La baisse liée à ce facteur est contrebalancée par une hausse du passif (ou une baisse de l'actif) lié aux ententes de swaps sur devises comptabilisés sous « Instruments financiers dérivés » ;
 - la diminution nette des avances sur les facilités bancaires renouvelables et des emprunts bancaires de Vidéotron, de Corporation Sun Media et de Groupe TVA pour des montants respectifs de 201,8 M\$, de 12,0 M\$ et de 2,1 M\$;
 - la baisse de 66,4 M\$ de la dette liée à la portion inefficace des relations de couverture de juste valeur et aux dérivés incorporés, expliquée principalement par l'évolution des taux d'intérêt ;
 - les remboursements de dettes pour un montant total de 36,5 M\$, principalement dans Quebecor Media et Corporation Sun Media.

Contrebalancés en partie par :

- l'émission par Vidéotron, le 5 mars 2009, des billets de premier rang d'un capital global de 260,0 M\$US pour un produit net de 332,4 M\$ (y compris les intérêts courus et déduction faite des frais de financement). Les billets de premier rang ont été vendus à un prix équivalent à 98,63 % du montant nominal, portent intérêt à un taux de 9,125 % (taux effectif de 9,35 %) et viennent à échéance le 15 avril 2018 ;
 - la hausse de 13,5 M\$ de la dette de Quebecor.
- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un actif net de 200,6 M\$ au 31 décembre 2008 (déduction faite d'un passif de 117,3 M\$ à cette date) à un passif net de 238,7 M\$ au

30 septembre 2009 (déduction faite d'un actif de 106,0 M\$ à cette date) pour une réduction nette de valeur de 439,3 M\$. Cet écart défavorable a été occasionné principalement par l'incidence du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés.

- Groupe TVA dispose d'un emprunt à terme renouvelable de 160,0 M\$ échéant le 15 juin 2010 dont le solde non utilisé et disponible au 30 septembre 2009 est de 69,5 M\$, contre 64,6 M\$ au 31 décembre 2008. Groupe TVA a présenté sa dette à long terme à titre de passif à court terme compte tenu que sa convention de crédit vient à échéance à moins d'un an, soit au 15 juin 2010 et qu'elle ne l'a pas encore renouvelée. Groupe TVA a entamé des discussions préliminaires avec différents banquiers et n'entrevoit pas de difficulté pour effectuer le renouvellement de ses facilités de crédit.

Investissement

Troisième trimestre 2009

Acquisitions d'immobilisations de 123,2 M\$ au troisième trimestre 2009, contre 116,0 M\$ à la même période de 2008.

- La hausse attribuable aux investissements de Vidéotron dans son réseau SSFE a été contrebalancée en partie par une baisse dans le secteur Médias d'information liée aux investissements réalisés au troisième trimestre 2008 dans la deuxième partie du projet d'acquisition de nouvelles presses.

Acquisitions d'entreprises (y compris les rachats des participations minoritaires) de 2,1 M\$ au troisième trimestre 2009, contre 8,2 M\$ au même trimestre de 2008.

Acquisition d'actifs incorporels de 32,9 M\$ au troisième trimestre 2009, contre 577,3 M\$ à la même période de 2008. Cet écart s'explique principalement par l'acquisition au troisième trimestre 2008 de 17 licences d'exploitation du réseau SSFE pour une contrepartie de 554,6 M\$.

Neuf premiers mois de 2009

Acquisitions d'immobilisations de 357,7 M\$, contre 360,3 M\$ à la même période de 2008, expliquées par les mêmes raisons que celles mentionnées ci-dessus dans l'analyse du troisième trimestre 2009.

Acquisitions d'entreprises (y compris les rachats des participations minoritaires) de 4,6 M\$ pour les neuf premiers mois de 2009, contre 146,7 M\$ à la même période de 2008.

- Les acquisitions d'entreprises réalisées au cours des neuf premiers mois de 2009 étaient les suivantes :
 - rachat de 253 300 actions classe B de Groupe TVA pour une contrepartie totale en espèces de 2,6 M\$;
 - versement de montants totalisant 2,0 M\$ à titre de contreparties conditionnelles dans le cadre des acquisitions d'ASL Ltd. dans le secteur Médias d'information et de China Interactive Limited dans le secteur Technologies et communications interactives.
- Les acquisitions d'entreprises des neuf premiers mois de 2008 étaient les suivantes :
 - acquisition des actions ordinaires de Nurun, qui n'étaient pas déjà détenues, pour une contrepartie totale en espèces de 75,2 M\$;
 - rachat au deuxième trimestre 2008 de 3 000 642 d'actions classe B de Groupe TVA pour une contrepartie totale en espèces de 51,4 M\$;
 - acquisition de certaines entreprises, principalement dans le secteur Médias d'information, pour une contrepartie en espèces totale de 15,1 M\$;
 - versement d'un montant de 5,0 M\$ à titre de contrepartie conditionnelle dans le cadre de l'acquisition de Sogides, en 2005.

Acquisition d'actifs incorporels de 86,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2009, contre 604,1 M\$ à la même période de 2008. L'écart de 518,1 M\$ s'explique surtout par la même raison que celle mentionnée ci-dessus dans l'analyse du troisième trimestre 2009.

Situation financière au 30 septembre 2009

Liquidités disponibles nettes de 981,0 M\$ pour Quebecor Media et ses filiales détenues à part entière, soit une encaisse de 217,5 M\$ et des marges de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 763,5 M\$.

Liquidités disponibles nettes de 99,2 M\$ pour Quebecor au niveau corporatif, soit un découvert bancaire de 3,7 M\$ et des marges de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 102,9 M\$.

Dettes consolidées des activités d'exploitation poursuivies totalisant 4,04 G\$ au 30 septembre 2009, contre 4,46 G\$ au 31 décembre 2008, soit une diminution de 417,9 M\$ (cf. « Financement » ci-dessus).

- Au 30 septembre 2009, la dette consolidée comprenait les dettes de 1,64 G\$ de Vidéotron (1,81 G\$ au 31 décembre 2008), de 257,7 M\$ de Corporation Sun Media (294,3 M\$ au 31 décembre 2008), de 125,3 M\$ d'Osprey Media (134,1 M\$ au 31 décembre 2008), de 91,8 M\$ de Groupe TVA (93,9 M\$ au 31 décembre 2008), de 1,80 G\$ de Quebecor Media (2,01 G\$ au 31 décembre 2008) et de 127,9 M\$ de Quebecor (114,4 M\$ au 31 décembre 2008).

Au 30 septembre 2009, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffre comme suit :

Tableau 12
Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Quebecor
Périodes de 12 mois terminées les 30 septembre
(en millions de dollars canadiens)

2010	153,5	\$
2011	256,6	
2012	49,5	
2013	626,5	
2014	713,1	
2015 et ultérieurement	2 250,3	
Total	4 049,5	\$

L'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Quebecor était environ de 5,3 années au 30 septembre 2009 (5,7 années au 31 décembre 2008). La dette était constituée approximativement de 68,6 % de titres à taux fixe (62,8 % au 31 décembre 2008) et de 31,4 % de titres à taux variable (37,2 % au 31 décembre 2008).

La direction de la Compagnie est d'avis que les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour combler les engagements de fonds prévus en matière d'investissement en capital, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contribution en vertu des régimes de retraite et de paiement de dividendes. La Compagnie est d'avis qu'elle sera en mesure de faire face aux échéances futures de ses dettes, qui sont échelonnées au cours des prochaines années.

La Compagnie et ses filiales sont assujetties au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives en vertu d'ententes de financement. Les indicateurs clés des ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le bénéfice d'exploitation). Au 30 septembre 2009, la Compagnie et ses filiales respectaient tous les ratios financiers et clauses financières restrictives de ses conventions de financement.

Dividendes déclarés par le conseil d'administration de Quebecor – Le 4 novembre 2009, le conseil d'administration de Quebecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action sur les actions catégorie A à droits de vote multiples et sur les actions subalternes catégorie B comportant droit de vote. Ce dividende sera versé le 15 décembre 2009 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 20 novembre 2009.

Réseau SSFE

Conformément à son plan de développement du réseau SSFE, Quebecor Media prévoit toujours financer les déboursés futurs à même l'encaisse disponible, les fonds générés par ses activités et, au besoin, à même ses marges de crédit bancaire disponibles et inutilisées.

Analyse du bilan consolidé au 30 septembre 2009

Tableau 13

Bilan consolidé de Quebecor

Analyse des principales variations entre les 31 décembre 2008 et 30 septembre 2009

(en millions de dollars canadiens)

	30 sept. 2009	31 déc. 2008	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
ACTIF				
Espèces et quasi-espèces	240,2 \$	10,0 \$	230,2 \$	Impact de l'émission de dettes par Vidéotron et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation
Débiteurs	450,3	484,6	(34,3)	Impact de la variation courante des activités, dont la baisse des revenus du secteur Médias d'information
Immobilisations	2 388,4	2 272,9	115,5	Acquisition d'immobilisations (cf. la section « Investissements »), déduction faite de l'amortissement
Actifs incorporels	1 027,5	985,9	41,6	Hausse des intérêts capitalisés relatifs aux investissements pour le déploiement du réseau SSFE et hausse des investissements dans les applications informatiques dans le secteur Télécommunications, contrebalancées en partie par la dépréciation des marques de commerce de publications dans le secteur Médias d'information
PASSIF				
Créditeurs et frais courus	674,5	788,6	(114,1)	Paiement des créditeurs relatifs aux achats de la période des Fêtes pour le secteur Loisir et divertissement ; paiement de redevances dans le secteur Télécommunications
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et emprunts bancaires	4 043,8	4 461,7	(417,9)	Cf. la section « Financement »
Instruments financiers dérivés nets ¹	238,7	(200,6)	439,3	Cf. la section « Financement »
Passifs d'impôts futurs nets ²	387,2	341,6	45,6	Utilisation d'avantages fiscaux et réclamation d'allocation du coût en capital.

¹ Passif à long terme moins les actifs à long terme.

² Passif à long terme moins les actifs à court et à long terme.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2009, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation poursuivies comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette à long terme, les paiements minimums exigibles relatifs aux contrats de location-exploitation, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, et ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 14.

Tableau 14
Obligations contractuelles de Quebecor au 30 septembre 2009
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme	4 049,5 \$	153,5 \$	306,1 \$	1 339,6 \$	2 250,3 \$
Paiement d'intérêts ¹	1 891,0	292,1	560,5	480,8	557,6
Contrats de location-exploitation	222,1	55,0	75,1	49,1	42,9
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	145,9	79,8	60,0	3,8	2,3
Instruments financiers dérivés ²	272,6	0,3	0,5	243,1	28,7
Total des obligations contractuelles	6 581,1 \$	580,7 \$	1 002,2 \$	2 116,4 \$	2 881,8 \$

¹ Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme, selon les taux d'intérêt en vigueur et taux d'intérêt des couvertures, et les taux de change des couvertures sur devises au 30 septembre 2009.

² Estimation des déboursés futurs, nets des encaissements futurs, liés à la couverture des taux de conversion des devises des instruments financiers dérivés.

Instruments financiers

Quebecor et ses filiales disposent de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des comptes clients, des placements temporaires, des placements à long terme, de la dette bancaire, des comptes fournisseurs, des charges à payer, de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés.

Au 30 septembre 2009, Quebecor Media se servait d'instruments financiers dérivés pour réduire les risques auxquels l'expose les taux de change et d'intérêt. Elle a conclu des contrats de change à terme et des ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt pour couvrir le risque de change de la totalité de ses dettes à long terme libellées en devises américaines. Quebecor Media utilise également des conventions d'échange de taux d'intérêt pour gérer son risque lié aux variations des taux d'intérêt sur ses dettes à long terme.

De plus, Quebecor Media a conclu des contrats de change à terme pour couvrir, entre autres, ses achats planifiés, en dollars U.S., de décodeurs numériques, de modems et d'autres équipements – dont ceux pour le réseau SSFE – du secteur Télécommunications. Elle a aussi conclu des contrats de change à terme pour couvrir les paiements contractuels, en euros et en francs suisses, pour l'achat de presses et d'autres équipements connexes.

Quebecor Media ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises conclues par Quebecor Media et ses filiales comprennent une option qui permet à chaque partie de clore la transaction à une date spécifique, à la valeur de règlement prévalant à ce moment.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée au moyen de modèles d'évaluation qui projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument dérivé et les facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours du change à la fin de la période. La juste valeur constatée des instruments dérivés est également rajustée pour refléter le risque de non-exécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en appliquant une prime liée au risque de défaillance de crédit due à une exposition nette par la contrepartie ou Quebecor Media (tableau 15).

Tableau 15 : Quebecor Media
Juste valeur des instruments financiers dérivés
(en millions)

	30 septembre 2009				31 décembre 2008			
	Valeur notionnelle		Valeur comptable et juste valeur actif (passif)		Valeur notionnelle		Valeur comptable et juste valeur actif (passif)	
Instruments financiers dérivés :								
Ententes de swaps de taux d'intérêt	209,4	\$CA	(5,4)	\$	217,2	\$CA	(7,5)	\$
Contrats à terme de devises :								
– En \$US	296,9	\$US	(8,8)		274,5	\$US	9,0	
– En €	12,5	€	0,2		12,9	€	0,1	
– En CHF	0,1	CHF	–		2,3	CHF	–	
Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt	3 307,8	\$US	(224,7)		3 050,4	\$US	199,0	

Le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2009 sont résumés dans le tableau 16.

Tableau 16
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
(Gain) perte sur les dérivés incorporés et les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	(17,3) \$	0,9 \$	(19,7) \$	(14,8) \$
(Gain) perte sur conversion des instruments financiers libellés en devises pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	(9,6)	3,4	(18,1)	7,2
Gain sur la portion inefficace des relations de couverture de la juste valeur	(4,2)	(7,7)	(21,2)	(15,4)
(Gain) perte sur évaluation des débetures échangeables et d'un placement de portefeuille	–	(1,0)	1,7	(20,6)
	(31,1) \$	(4,4) \$	(57,3) \$	(43,6) \$

Des gains de 12,4 M\$ et de 16,2 M\$ ont été inscrits aux autres éléments du résultat étendu respectivement au troisième trimestre 2009 et pour la période des neuf premiers mois de 2009, relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (gain de 39,9 M\$ et perte de 1,2 M\$ respectivement au troisième trimestre 2008 et pour la période des neuf premiers mois de 2008).

Opérations entre apparentés

Au cours du troisième trimestre 2009, la Compagnie et ses filiales ont effectué des achats et ont encouru des dépenses de loyer avec des compagnies apparentées pour un montant de 0,4 M\$ (0,9 M\$ au troisième trimestre 2008) compris dans le coût des ventes et frais de vente et d'administration. La Compagnie et ses filiales ont effectué des ventes avec des compagnies apparentées pour un montant de 0,1 M\$ au troisième trimestre 2009 (aucun à la même période de 2008). Ces transactions ont été conclues et comptabilisées à la valeur d'échange.

Au cours des neuf premiers mois de 2009, la Compagnie et ses filiales ont effectué des achats et ont encouru des dépenses de loyer avec des compagnies apparentées pour un montant de 6,7 M\$ (3,6 M\$ à la même période de 2008) compris dans le coût des ventes et frais de vente et d'administration. La Compagnie et ses filiales ont effectué des ventes avec des compagnies apparentées pour un montant de 0,3 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2009 (0,2 M\$ pour la même période de 2008). Ces transactions ont été conclues et comptabilisées à la valeur d'échange.

En juin 2009, dans le cadre d'une réorganisation de l'entreprise, la filiale Canoë – dans laquelle Quebecor Media et Groupe TVA détenaient des participations respectives de 86,2 % et de 13,8 % – a été liquidée et ses actifs ont été distribués aux actionnaires. Les transactions découlant de cette réorganisation ont été comptabilisées à la valeur comptable des actifs transférés et un ajustement de 4,8 M\$, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle, a été porté au surplus d'apport.

Capital-actions

En vertu des exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 17 présente les données du capital-actions de la Compagnie au 31 octobre 2009. De plus, 2 686 496 options d'achat d'actions de la Compagnie étaient en circulation au 31 octobre 2009.

**Tableau 17 : capital-actions
(en actions et en millions de dollars canadiens)**

	31 octobre 2009	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A (comportant droits de vote multiples)	20 262 271	336,9 \$
Actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote)	44 054 751	0,7 \$

Modifications aux conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2009, la Compagnie a adopté le chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA »), *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui a remplacé le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels* et a entraîné le retrait du chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*, et de l'Abrégé des délibérations 27 du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN »), *Produits et charges au cours de la période de préexploitation*, et qui a aussi modifié la note d'orientation concernant la comptabilité (« NOC ») 11, *Entreprises en phase de démarrage*. Le nouveau chapitre établit des normes relatives à la comptabilisation des actifs incorporels au sens de la définition d'actifs fondée sur des principes pour la constatation des coûts à titre d'actifs, pour les actifs incorporels acquis ou développés en interne, et à la clarification de l'application du concept de rapprochement des produits et des charges. L'adoption du chapitre 3064 a éliminé le report des frais de démarrage qui sont maintenant reconnus comme une dépense lorsqu'ils sont engagés. La Compagnie a ajusté le solde de début des bénéfices non répartis comme si les nouvelles normes avaient toujours été utilisées dans le passé et les chiffres comparatifs de la période précédente ont été retraités. De plus, la Compagnie a effectué des reclassements dans le but de présenter certains actifs, principalement des logiciels, comme des actifs incorporels plutôt que comme des immobilisations. À la suite de l'adoption de ces nouvelles normes, les ajustements ont été enregistrés dans les états financiers consolidés (cf. la note 2 des états financiers consolidés pour plus de détails sur ces ajustements).

Développements récents en comptabilité au Canada

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables, soit le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*, le chapitre 1601, *États financiers consolidés* et le chapitre 1602, *Participations sans contrôle*, afin d'harmoniser la comptabilisation des regroupements d'entreprises et la présentation de la participation sans contrôle aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*, remplace le chapitre 1581, *Regroupements d'entreprises*, et établit de nouvelles directives sur la comptabilisation et l'évaluation à la juste valeur de tous les actifs et passifs de l'entreprise acquise. Les participations sans contrôle sont évaluées à leur juste valeur ou à leur part proportionnelle de la juste valeur des actifs et passifs identifiables. L'évaluation de la contrepartie transférée comprend dorénavant la juste valeur de toute contrepartie conditionnelle à la date d'acquisition et les variations subséquentes de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle classée comme passif sont comptabilisés dans les résultats. Les frais connexes à l'acquisition sont exclus du prix d'acquisition et sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. De plus, les coûts de restructuration liés à un regroupement d'entreprises ne font plus partie de la répartition du prix d'acquisition et sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Le chapitre 1582 s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises réalisés dans un exercice ouvert le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure.

Le chapitre 1601, *États financiers consolidés*, et le chapitre 1602, *Participations sans contrôle*, remplacent le chapitre 1600, *États financiers consolidés*. Ces chapitres établissent de nouvelles directives pour la comptabilisation des participations sans contrôle et pour les transactions avec une participation sans contrôle. Les nouveaux chapitres exigent que la participation sans contrôle soit présentée comme une composante distincte de l'avoir des actionnaires. Le bénéfice net est calculé avant la participation sans contrôle dans l'état des résultats pour être ensuite attribué aux actionnaires et à la participation sans contrôle. De plus, les changements dans la participation de la Compagnie dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle de celle-ci sont comptabilisés comme des opérations sur capitaux propres. Ces chapitres s'appliquent aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure, et doivent être adoptés simultanément avec le chapitre 1582.

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront entièrement alignés sur les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La Compagnie devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de 2011 selon les IFRS et fournir de l'information comparative conforme aux IFRS pour l'exercice financier 2010.

Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais comportent des différences importantes au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et de l'information à fournir. Aux fins de l'adoption des IFRS, la Compagnie a institué une équipe d'implantation, faisant intervenir un chef de projet, des membres de la direction des services et des filiales concernés, un comité de pilotage pour la gouvernance et la surveillance du projet, et a également retenu les services d'experts-conseils externes.

Un suivi à la haute direction et au comité de vérification sur l'avancement du projet de conversion des IFRS est effectué sur une base régulière.

Le projet de conversion consiste en quatre phases.

Phase « Diagnostic » – Cette étape comprend un examen détaillé et une identification initiale des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, une évaluation préliminaire de la norme IFRS 1 sur les exemptions pour la première adoption des IFRS, et une évaluation à haut niveau des conséquences potentielles sur les rapports financiers, processus d'entreprise, contrôles internes et systèmes d'information.

Phase « Conception et élaboration de solutions » – Cette étape comprend l'établissement des priorités au chapitre des questions comptables, la préparation d'un plan de conversion, la quantification de l'impact de la conversion aux normes IFRS, l'examen et l'approbation des choix de conventions comptables, la réalisation d'une étude détaillée des impacts et des modifications à la conception des systèmes et des processus d'entreprise, le développement de matériel de formation IFRS et la rédaction des états financiers IFRS.

Phase « Mise en œuvre » – Cette étape comprend l’implantation des changements aux systèmes, aux processus d’entreprise et aux contrôles internes, la détermination du bilan d’ouverture des IFRS et des incidences fiscales, le maintien d’une comptabilité en parallèle selon les PCGR du Canada et les IFRS, et la préparation de rapprochements détaillés entre les états financiers selon les PCGR du Canada et les états financiers IFRS.

Phase « Post mise en œuvre » – Cette étape comprend l’évaluation du processus de conversion, l’évaluation des améliorations nécessaires pour un modèle IFRS opérationnel durable, et les tests de contrôles internes.

La Compagnie a terminé la phase Diagnostic et la conception du projet. Elle a développé des solutions pour la plupart des sujets importants et elle continue le développement et l’exécution de ses stratégies de mise en œuvre du projet. La Compagnie a offert une formation initiale à ses employés clés et un investissement additionnel dans la formation et les ressources durant la période d’implantation sera fait afin de favoriser une conversion efficace et dans le délai prévu.

La direction a évalué les exemptions au principe d’application rétrospective disponibles sous IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d’information financière*, ainsi que leur incidence potentielle sur la situation financière future de la Compagnie.

Dès l’adoption des IFRS, la Compagnie estime que les exemptions susceptibles d’avoir un impact matériel seront les suivantes :

Exemption	Application de l’exemption
Regroupements d’entreprises	La Compagnie prévoit appliquer l’exemption de ne pas redresser rétrospectivement les acquisitions d’entreprises conclues avant le 1 ^{er} janvier 2010.
Avantages sociaux du personnel	La Compagnie prévoit appliquer l’exemption permettant de comptabiliser tous les gains et pertes actuariels cumulés liés à tous ses régimes de retraite à prestation déterminées dans les bénéfices non répartis d’ouverture à la date de transition aux IFRS.

La direction quantifie présentement l’incidence prévue des écarts importants entre les normes comptables IFRS et le traitement comptable actuel selon les PCGR du Canada. Des écarts en matière de constatation, de mesure, de présentation et de divulgation de l’information financière sont prévus pour les sujets de comptabilité importants suivants :

Sujets de comptabilité importants	Différences pouvant avoir un impact potentiel pour la Compagnie
Présentation des états financiers (IAS 1)	<ul style="list-style-type: none"> Divulgations additionnelles dans les notes aux états financiers.
Immobilisations corporelles (IAS 16)	<ul style="list-style-type: none"> Comptabilisation distincte des composantes liées aux immeubles sous-jacents et amortissement des composantes sur des durées de vie utile plus courte. La valeur comptable restante des immeubles soumis à la comptabilisation par composante est amortie sur une durée de vie utile supérieure. Aucune capitalisation des frais de démarrage encourus, pour certaines immobilisations corporelles construites à l’interne, durant la période précédant le stade de quasi-achèvement.
Dépréciation d’actifs (IAS 36)	<ul style="list-style-type: none"> Regroupement des actifs en unités génératrices de trésorerie (UGT) sur la base d’entrées de trésorerie indépendantes aux fins des tests de dépréciation, lesquels sont effectués en une seule étape en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Les écarts d’acquisition sont alloués et testés sur la base de l’UGT, ou le groupe d’UGT profitant de synergies collectives, auquel ils se rapportent. Dans certains cas, la dépréciation constatée antérieurement sur des actifs autres que l’écart d’acquisition doit être renversée.

Sujets de comptabilité importants	Différences pouvant avoir un impact potentiel pour la Compagnie
Impôts sur le résultat (IAS 12) (Sous réserve de l'adoption, en date de transition, de la version revue d'IAS 12)	<ul style="list-style-type: none"> • La constatation et la mesure des actifs et passifs d'impôts différés peuvent diverger.
Avantages sociaux du personnel (IAS 19)	<ul style="list-style-type: none"> • Constatation immédiate du coût des services passés, pour lesquels les droits aux prestations sont acquis, dans les bénéfices non répartis d'ouverture en date de transition et aux résultats pour les périodes subséquentes. • Subséquemment à la transition aux IFRS, une entité peut constater les gains et pertes actuariels aux résultats étendus, donc sans impact à l'état des résultats. • La limite à laquelle un actif au titre des prestations définies peut être constaté diffère en IFRS et pourrait potentiellement créer un écart important lorsqu'une évaluation actuarielle est effectuée.
Regroupements d'entreprises et participations minoritaires (IFRS 3R)	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais liés à l'acquisition et à la restructuration sont comptabilisés aux résultats lorsqu'ils sont encourus. Une contrepartie conditionnelle est évaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition et les variations subséquentes de la juste valeur sont constatées aux résultats. • Les changements dans les participations dans une filiale qui n'entraînent pas de perte de contrôle sont comptabilisés comme des opérations sur les capitaux propres. • Les participations sans contrôle sont présentées comme un élément distinct des capitaux propres.
Opérations entre apparentées	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines opérations entre apparentés, antérieures à la transition aux IFRS et comptabilisées à la valeur comptable selon les PCGR du Canada, pourraient devoir être redressées à la juste valeur où à la valeur d'échange lorsque les critères de constatation ou de mesure diffèrent selon les normes IFRS.
Paiement fondé sur des actions (IFRS 2)	<ul style="list-style-type: none"> • Le passif découlant d'un paiement fondé sur des actions à des employés devant être réglé en espèces ou autres actifs est évalué initialement et à chaque date de fin de période à la juste valeur. Lors d'attributions comportant des dates multiples pour l'acquisition des droits, chaque tranche est évaluée de manière indépendante
Provisions et passifs éventuels (IAS 37)	<ul style="list-style-type: none"> • Un seuil de probabilité différent est utilisé pour la constatation des passifs éventuels, pouvant affecter le moment auquel une provision est comptabilisée. À la date de transition, les passifs liés à des indemnités de départs ainsi qu'à des pénalités sur contrats peuvent être modifiés et l'ajustement requis sera porté aux bénéfices non répartis d'ouverture.

La liste mentionnée ci-dessus n'est pas une liste exhaustive de tous les impacts importants qui pourraient survenir au cours de la transition vers les IFRS.

En outre, la Compagnie a préparé des états financiers préliminaires en format IFRS tel que requis par l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et analyse présentement les implications contractuelles des nouvelles conventions comptables sur les arrangements financiers et autres obligations équivalentes. Les impacts sur les technologies de l'information, les systèmes de données et les contrôles internes sont également étudiés. La Compagnie n'anticipe pas que des changements majeurs seront requis lors de la transition.

À l'heure actuelle, l'incidence du changement sur la situation financière et sur les résultats d'exploitation futurs de la Compagnie ne peut pas être déterminée. La direction prévoit compléter cette évaluation suffisamment tôt afin de permettre une comptabilisation parallèle de l'information financière conformément aux IFRS.

La Compagnie suit de près l'incidence de l'évolution des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS puisqu'il est prévu que l'IASB continuera à émettre de nouvelles normes comptables au cours de la période de transition. Par conséquent, l'impact final des normes IFRS sur les états financiers consolidés de la Compagnie peut être mesuré seulement lorsque toutes les normes IFRS applicables à la date de conversion seront connues.

Le projet de conversion vers les IFRS de la Compagnie progresse selon l'échéancier prévu. Au fur et à mesure que le projet évolue, la Compagnie pourrait réviser ses intentions et ses communications en fin de période, par suite des changements apportés aux normes internationales présentement en développement ou à la lumière de facteurs externes pouvant se produire d'ici la fin de la transition.

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Compagnie et à la préparation des états financiers selon les PCGR du Canada.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2009, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle n'a été portée à l'attention de la direction.

Renseignements supplémentaires

La Compagnie est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie desdits documents, sur demande adressée à la Compagnie ou sur le site Internet à l'adresse <www.sedar.com>.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujétis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Compagnie dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts significatifs entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Quebecor Media de construire et de déployer son nouveau réseau SSFE selon l'échéancier prévu, ou de mettre en place avec succès sa stratégie visant à devenir un fournisseur de SSFE ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Quebecor Media sur le marché publicitaire local, régional et national dans les journaux et à la télévision ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Quebecor est active, y compris la concurrence provenant d'autres plateformes médias de communication et de publicité ;

- la fragmentation de l'univers des médias ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient requis par le développement de solutions technologiques alternatives ou l'incapacité à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Quebecor ;
- la capacité de Quebecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- la capacité de Quebecor Media de restructurer avec succès les activités de son secteur Médias d'information afin d'en optimiser l'efficacité dans un contexte de bouleversement de l'industrie des journaux ;
- les interruptions de service sur le réseau de Quebecor Media par lequel sont offerts les services de télévision numérique, d'accès Internet et de téléphonie, et la capacité de Quebecor Media de protéger son réseau contre les attaques de pirates informatiques ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les changements dans la capacité de Quebecor Media d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leur interprétation, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences de Quebecor sur ses marchés, ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement ou des dépenses d'investissement ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Quebecor, le resserrement du marché du crédit, ou des restrictions sur les activités commerciales de Quebecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur les exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Quebecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Compagnie évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis les énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Compagnie et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Compagnie qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Compagnie au 5 novembre 2009 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Compagnie décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 5 novembre 2009

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2009			2008				2007
	30 septembre	30 juin	31 mars	31 décembre (redressé)	30 septembre (redressé)	30 juin (redressé)	31 mars (redressé)	31 décembre (redressé)
Exploitation								
Revenus	918,4 \$	939,4 \$	896,2 \$	1 002,6 \$	908,1 \$	942,3 \$	877,1 \$	964,9 \$
Bénéfice tiré des activités d'exploitation poursuivies avant amortissement, frais financiers, gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, perte sur refinancement de dettes, dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels, impôts sur le bénéfice et part des actionnaires sans contrôle	301,0	315,9	272,2	310,1	277,4	276,9	256,7	277,9
Contribution au bénéfice net (à la perte nette) :								
Activités d'exploitation poursuivies	52,9	56,3	43,1	60,8	42,5	41,5	34,6	37,6
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	16,2	11,3	16,4	(23,8)	4,0	11,2	11,1	80,2
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(1,3)	9,2	(1,8)	(380,6)	(0,8)	4,8	(0,6)	21,5
Activités abandonnées	1,6	-	-	-	-	-	383,3	(1 101,8)
Bénéfice net (perte nette)	69,4	76,8	57,7	(343,6)	45,7	57,5	428,4	(962,5)
Données par action de base								
Contribution au bénéfice net (à la perte nette) :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,82 \$	0,88 \$	0,67 \$	0,95 \$	0,66 \$	0,65 \$	0,54 \$	0,58 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,26	0,17	0,26	(0,37)	0,06	0,17	0,17	1,26
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(0,02)	0,14	(0,03)	(5,92)	(0,01)	0,08	(0,01)	0,33
Activités abandonnées	0,02	-	-	-	-	-	5,96	(17,13)
Bénéfice net (perte nette)	1,08	1,19	0,90	(5,34)	0,71	0,90	6,66	(14,96)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3
Données par action diluée								
Contribution au bénéfice net (à la perte nette) :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,81 \$	0,88 \$	0,67 \$	0,95 \$	0,66 \$	0,64 \$	0,54 \$	0,55 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,26	0,17	0,26	(0,37)	0,06	0,17	0,17	1,26
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(0,02)	0,14	(0,03)	(5,92)	(0,01)	0,08	(0,01)	0,33
Activités abandonnées	0,02	-	-	-	-	-	5,96	(17,13)
Bénéfice net (perte nette)	1,07	1,19	0,90	(5,34)	0,71	0,89	6,66	(14,99)
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	64,6	64,3	64,3	64,3	64,4	64,4	64,3	64,3